

# Obligations de la Banque CIBC axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction (CIBC Women in Leadership Bond)

**Type d'engagement** : Revue annuelle

**Date** : 31 octobre 2019

**Équipe d'engagement** :

Zach Margolis, gestionnaire de projet, [zach.margolis@sustainalytics.com](mailto:zach.margolis@sustainalytics.com), 647 695-4341

Daniel Sanchez, soutien aux projets, [daniel.sanchez@sustainalytics.com](mailto:daniel.sanchez@sustainalytics.com), 647 264-6644

## Introduction

En 2018, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (Banque CIBC) a émis les obligations de la Banque CIBC axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction (CIBC Women in Leadership Bond), qui visent à financer des entreprises qui, en prenant des mesures ou en mettant en place des politiques, ont montré leur engagement à l'égard des femmes dans des postes de direction. Conformément au document-cadre concernant l'émission d'obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction, la Banque CIBC a fait appel à Sustainalytics pour passer en revue les prêts octroyés dans le cadre des obligations sociales et pour évaluer si les entreprises respectent les critères d'utilisation du produit et les engagements de production de rapports indiqués dans ce document-cadre.

## Critères d'évaluation

Sustainalytics a évalué les prêts approuvés par le conseil des obligations en octobre 2019 en déterminant si les entreprises:

1. respectent les critères d'admissibilité relatifs à l'utilisation du produit et les critères d'exclusion présentés dans le document-cadre concernant l'émission d'obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction;
2. ont produit des rapports pour au moins l'un des principaux indicateurs de rendement pour chaque critère d'utilisation du produit présenté dans le document-cadre concernant l'émission d'obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction.

Le tableau 1 présente les critères d'utilisation du produit et d'admissibilité.

**Tableau 1 : Critères d'utilisation du produit**

Utilisation du produit	Critères d'admissibilité	Critères d'exclusion
Critère 1	a) Au moins 30 % des postes au conseil d'administration sont occupés par des femmes; ou b) Au moins 30 % des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes; ou c) L'entreprise est signataire de l'Accord Catalyst 2022 <sup>1</sup>	Toute entreprise mêlée à une controverse environnementale, sociale ou de gouvernance importante (controveres de catégorie 5), selon l'évaluation de Sustainalytics.
Critère 2	Au moins une femme sur le conseil d'administration et une femme comme cadre supérieure	

<sup>1</sup> L'Accord Catalyst 2022, mis en place par Catalyst Canada, vise à augmenter le pourcentage moyen de femmes occupant des postes au conseil d'administration et des postes de cadres supérieures au sein des entreprises canadiennes à au moins 30 % d'ici 2022.

## Responsabilité de l'entité émettrice

La Banque CIBC est responsable de fournir des renseignements et des documents précis sur les prêts financés, y compris la répartition du produit par catégorie selon le critère d'admissibilité, les actifs répartis et les rapports d'incidence.

## Indépendance et contrôle de la qualité

Sustainalytics, un fournisseur de premier plan de recherches sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et d'évaluations aux investisseurs, a vérifié l'utilisation du produit des obligations de la Banque CIBC axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction. Dans le cadre de cet engagement, des documents ont été recueillis auprès d'employés de la Banque CIBC et examinés pour veiller à leur conformité au document-cadre concernant l'émission d'obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction.

En ce qui a trait aux prêts octroyés, Sustainalytics a misé sur les renseignements et les faits présentés par la Banque CIBC. Sustainalytics n'est pas responsable et ne peut être tenue responsable si des opinions, des résultats ou des conclusions dans les présentes s'avèrent inexacts en raison de données incomplètes ou incorrectes fournies par la Banque CIBC.

Sustainalytics a déployé tous les efforts pour veiller à la qualité et à la rigueur les plus élevées lors du processus d'évaluation. Elle a fait appel à un comité d'examen de la durabilité des obligations pour surveiller l'évaluation de la revue.

## Conclusion

Selon les procédures de contrôle limitées suivies<sup>2</sup>, rien ne porte Sustainalytics à croire qu'à tous les égards importants, les prêts étudiés, octroyés dans le cadre du produit du document-cadre concernant l'émission d'obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction, ne respectent pas les critères d'utilisation du produit et de production de rapports présentés dans ce document-cadre. La Banque CIBC a indiqué à Sustainalytics que le produit des obligations sociales avait été entièrement réparti au 31 octobre 2019.

## Conclusions détaillées

**Tableau 2 : Conclusions détaillées**

Critères d'admissibilité	Procédure suivie	Conclusions factuelles	Erreurs ou exceptions ciblées
Critères d'utilisation du produit	Vérification des prêts financés par les obligations sociales en 2019 pour déterminer si les projets cadraient avec les critères d'utilisation du produit figurant dans le document-cadre concernant l'émission d'obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction et le tableau 1 ci-dessus, et examen de la liste d'entreprises conformément à la méthodologie d'évaluation des controverses de Sustainalytics.	Tous les prêts examinés respectent les critères d'utilisation du produit et d'exclusion. Pour obtenir une ventilation des répartitions par catégorie, consultez l'annexe 2.	Non
Critères de production de rapports	Vérification des prêts financés par les obligations sociales en 2019 pour déterminer si l'incidence des projets a été déclarée conformément aux principaux indicateurs de rendement indiqués dans le document-cadre concernant l'émission d'obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction et le tableau 1 ci-dessus. Pour connaître la liste des principaux indicateurs de rendement déclarés, veuillez consulter l'annexe 1.	La Banque CIBC a présenté les mesures d'incidence conformément au document-cadre, au besoin.	Non

<sup>2</sup> Les procédures de contrôle limitées de Sustainalytics comprennent l'examen des documents relatifs aux projets financés, y compris leur description, leurs coûts estimatifs et réels et leur incidence, lesquels ont été fournis par l'émetteur. Il incombe à l'émetteur de fournir des renseignements exacts. Sustainalytics n'a effectué aucune visite sur le terrain pour les projets.

## Annexe 1 : Rapports d'incidence

Conformément aux engagements pris dans le document-cadre, la Banque CIBC a rendu disponibles les données suivantes sur l'incidence :

Catégories des critères d'utilisation du produit et d'admissibilité	Variation sur 12 mois
Variation en pourcentage du nombre d'entreprises du portefeuille de prêts de la Banque CIBC qui respectent les critères d'admissibilité des obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction :	+ 41 % <sup>3</sup>
Variation en pourcentage du nombre total de femmes occupant des postes de cadres supérieures dans les entreprises réparties dans les obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction :	s. o. <sup>4</sup>
Variation en pourcentage du nombre total de femmes occupant des postes au conseil d'administration dans les entreprises réparties dans les obligations axées sur la promotion des femmes dans des postes de direction :	s. o. <sup>4</sup>

<sup>3</sup> Ce calcul repose sur les résultats de juillet 2019 par rapport à ceux de juillet 2018.

<sup>4</sup> La Banque CIBC a indiqué à Sustainalytics que les rapports d'incidence de cette catégorie commenceront dans le rapport annuel de 2020, puisque 2019 constituera l'année de référence pour les calculs.

## Annexe 2 : Répartition par critère

La Banque CIBC a fourni à Sustainalytics les montants octroyés à chaque entreprise admissible pour examen. Vous trouverez ci-dessous un sommaire de ces répartitions, par critère d'admissibilité.

Critères d'admissibilité	Actifs répartis
Au moins 30 % des postes au conseil d'administration et des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes, et l'entreprise est signataire de l'Accord Catalyst 2022. (Critères A, B et C)	52 865 507 \$
Au moins 30 % des postes au conseil d'administration et des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes. (Critère A et B seulement)	72 640 749 \$
Au moins 30 % des postes au conseil d'administration sont occupés par des femmes, et l'entreprise est signataire de l'Accord Catalyst 2022. (Critères A et C seulement)	76 519 100 \$
Au moins 30 % des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes, et l'entreprise est signataire de l'Accord Catalyst 2022. (Critères B et C seulement)	0 \$
Au moins 30 % des postes au conseil d'administration sont occupés par des femmes (critère A seulement).	585 660 963 \$
Au moins 30 % des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes (critère B seulement).	114 484 255 \$
L'entreprise est signataire de l'Accord Catalyst 2022 (critère C seulement).	95 329 425 \$
<b>TOTAL</b>	<b>997 500 000 \$</b>

## Mention juridique

© Sustainalytics, 2019. Tous droits réservés.

Les droits de propriété intellectuelle relatifs aux renseignements contenus dans les présentes appartiennent exclusivement à Sustainalytics. En aucune façon, que ce soit de façon mécanique ou au moyen de photocopies ou d'enregistrements, une partie du présent document ou les renseignements qu'il contient ne peuvent être reproduits, distribués, combinés, utilisés pour créer des produits dérivés, fournis de quelque manière que ce soit, rendus disponible à des tiers ou publiés sans le consentement exprès écrit de Sustainalytics.

Comme les renseignements dans les présentes sont fondés sur l'information fournie par l'émetteur, ils sont présentés tels quels. En conséquence, Sustainalytics ne peut garantir que les renseignements aux présentes sont complets, exacts ou à jour, et n'assume aucune responsabilité quant aux erreurs ou omissions. De plus, Sustainalytics ne peut être tenue responsable du contenu du présent document ou des dommages découlant de son utilisation ou des renseignements qu'il contient. Toute référence à des noms de tiers sert à reconnaître leur propriété et ne constitue pas une commandite ou un endossement de la part de ce propriétaire.

Aucun élément du présent document ne doit être interprété comme une déclaration ou une garantie expresse ou tacite de la part de Sustainalytics quant à la convenance d'un placement dans une entreprise, à la sélection projets ou à tout type d'opération commerciale. Le présent document ne doit pas être interprété comme un conseil en placement (tel qu'il est défini dans le territoire de compétence applicable), ni comme une évaluation des résultats économiques de l'émetteur, de ses obligations financières ou de sa solvabilité.

L'émetteur est entièrement responsable de la certification et du respect de ses engagements, de leur mise en œuvre et de leur suivi.

## Sustainalytics

Sustainalytics est une société indépendante de recherche, de notation et d'analyse en matière d'ESG qui soutient des investisseurs partout dans le monde dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'investissement responsable. L'entreprise, qui a 13 bureaux dans le monde, s'associe avec des investisseurs institutionnels qui intègrent des renseignements et des évaluations relatifs aux facteurs ESG à leurs processus de placements. Dans quelque 30 pays, les principaux émetteurs mondiaux, des multinationales aux institutions financières en passant par les gouvernements, se tournent vers Sustainalytics pour obtenir un deuxième avis sur les cadres d'obligations écologiques et durables. Sustainalytics a obtenu une certification d'organisation de vérification du Climate Bonds Standard Board et soutient diverses parties intéressées dans la création et la vérification de leurs cadres. Sustainalytics a été nommée « meilleure entreprise de recherche ou de notation de placements socialement responsables ou d'obligations écologiques » en 2015 et « fournisseur de deuxième avis le plus impressionnant » en 2018 et en 2019 par Global Capital. Sustainalytics a été nommée « évaluateur externe le plus important » par Climate Bonds Initiative et Environmental Finance en 2018. En 2019, elle a été nommée « vérificateur approuvé le plus important pour les obligations climatiques certifiées » par Climate Bonds Initiative. De plus, Sustainalytics a reçu le prix Special Mention Sustainable Finance Award du Research Institute for Environmental Finance Japan en 2018 et le prix du ministre de l'Environnement dans la catégorie des contributeurs écologiques au Japon des Japan Green Bond Awards de 2019.

Pour en savoir plus, visitez le site [www.sustainalytics.com](http://www.sustainalytics.com)

Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel au [info@sustainalytics.com](mailto:info@sustainalytics.com)

